

ANNÉE SEMESTRE TRIMESTRE
ACADÉMIQUE 2020-2021

Kasteel van Velm

Halleweg 32. 3806 Velm. Tél.: 011 / 68.82.60. www.kasteelvanvelm.be



L'étude dans une autre langue entraîne une charge de travail et de concentration supplémentaire qui n'est pas négligeable.

L'aide apportée à l'apprentissage de la langue et des nouvelles matières, varie en fonction du type d'hébergement :

- famille-hôtesse
- résidence du château.
- internat de l'école

C'est une approche globale de la scolarité qui se situe tant au niveau de l'ambiance et du rythme scolaire que du travail de répétition ainsi que la possibilité de mise à niveau.

Notre centre de guidance et de suivi pédagogique, par son expertise du milieu scolaire peut vous aider dans votre choix.

Donnez-vous la chance de devenir bilingue en un an!

Depuis plus de 25 ans, nous proposons aux élèves tentés par l'expérience d'une année d'étude dans une autre langue, différentes formules qui leur permettent soit une immersion progressive et assistée, soit une immersion totale dans le système scolaire de leur choix.

Afin de pouvoir proposer un produit répondant aux besoins du plus grand nombre, nous reprenons ici tant les formules présentées en tant qu'organisme de coordination du Programme Expedis que les formules classiques (hors programme Expedis).

Programmes

Programme Expedis	2
U.S.A. - High School	3
Belgique - Flandre Famille hôtesse	4
Belgique - Flandre internat	5
Belgique - Com. Germanophone internat - famille	6
Belgique - Guidance et soutien scolaire internat	7





Expérience éducative d'immersion scolaire

Le programme EXPEDIS entend offrir la possibilité aux élèves de la Fédération Wallonie - Bruxelles de fréquenter un établissement scolaire d'une autre communauté linguistique belge ou d'un autre pays durant une période variant de 1 mois à une année scolaire entière. Cette expérience a non seulement pour objectif d'initier l'élève à la langue de la communauté d'accueil, mais également de stimuler la découverte d'une autre culture et d'aller à la rencontre de nouvelles réalités sociales et familiales.

Plus besoin d'attendre la fin de rhéto pour partir découvrir une autre culture.

Le programme EXPEDIS permet donc aux jeunes qui désirent partir (en Flandre, en communauté germanophones ou aux USA) de poursuivre leur cursus scolaire en Belgique, après homologation des résultats qu'ils auront obtenus durant leur séjour par la DGEO (Direction générale de l'Enseignement obligatoire)

Kasteel van Velm vous propose des séjours de 3 à 10 mois en:
Flandre, Communauté Germanophone et USA

Conditions de participation

avant le départ

- Être motivé(e) et être bon(ne) élève
- Être inscrit(e) en 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} année ou rhétorique
- Avoir l'accord de l'école d'origine
- Introduire sa demande auprès de la DGEO, au plus tard 4 mois avant le départ, signée par :
 - l'étudiant(e)
 - Ses parents
 - Le directeur de l'école d'origine
 - Kasteel van Velm

Sans organisme de coordination

Séjours de 1 mois à 3 mois pour les élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} année et rhétorique

Avec organisme de coordination

Séjours de 1 mois à 10 mois pour les élèves de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année et rhétorique (max 3 mois)

durant le séjour

- Être assidu(e) aux cours
- Demander une attestation de fréquentation scolaire à la fin de votre séjour
- Demander la grille horaire des cours suivis
- Reprendre tous ses cours, bulletins, travaux et interrogations

Kasteel van Velm, en tant qu'organisme de coordination pour le programme EXPEDIS ne peut pas garantir la validation de tous les cours suivis dans l'école d'accueil, ni la réussite de l'année scolaire.

Au retour de l'étudiant, les professeurs de l'école d'origine prendront, si nécessaire, des mesures permettant la réintégration de l'étudiant en classe et sa remise à niveau.

après un séjour de 3 mois

L'étudiant reprend les cours dans son école d'origine et est soumis aux mêmes règles d'évaluation que ses camarades de classe. Il passe les examens de fin d'année.

après un séjour de plus de 3 mois

Le conseil de classe de l'école d'origine évaluera l'étudiant sur base des évaluations effectuées par l'école d'accueil pendant la durée du séjour. Sur base de l'ensemble de ces éléments, le conseil de classe pourra dispenser partiellement ou totalement l'étudiant de présenter les examens portant sur les matières vues couvrant la période de séjour.

ANNÉE - SEMESTRE ACADÉMIQUE AUX U.S.A.



Ce programme est destiné aux étudiants du secondaire de moins de 18 ans et 6 mois le jour du départ qui souhaitent vivre la vie d'une famille américaine, tout en étudiant en High School.

Il s'agit d'une extraordinaire expérience humaine, qui ne doit pas être considérée par la famille biologique uniquement comme un but de progresser en anglais, la famille américaine qui va accueillir votre fille ou votre fils serait déçue, mais plutôt comme un moyen de promouvoir une meilleure compréhension entre peuples de cultures différentes et dont le système d'enseignement est basé sur des valeurs autres que les nôtres.

Il s'agit d'une expérience d'échanges culturels dans la vie commune pendant une période donnée. Le but de notre programme n'est donc nullement l'enrichissement par le voyage ou des vacances, il est essentiellement de vous faire comprendre l'American Way of Life et de vous procurer l'occasion de partager votre façon de voir européenne avec la famille hôte américaine tout en perfectionnant votre anglais.



Formule en famille hôte

Le choix d'une destination est exclu. Priorité est donnée à la famille américaine sélectionnée qui semblera, après étude du dossier, présenter toutes les qualités permettant de mener l'expérience dans les meilleures conditions.

Sur place un "Area Coordinator" est chargé du suivi de chaque étudiant.

Les places étant limitées par le gouvernement américain, les inscriptions sont clôturées sans préavis, dès que les quotas d'acceptation sont atteints.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Avoir réussi son examen linguistique
- Avoir eu de bons résultats les 3 dernières années
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Etre motivé(e) et avoir une bonne dose d'adaptabilité

Le programme comprend

- Assistance dans l'élaboration du dossier de candidature
- Recherche, sélection de la famille et hébergement dans la famille d'accueil
- Formalités et frais d'inscription dans une High School
- Accès aux infrastructures sportives de l'école
- La fourniture du document nécessaire à l'obtention du visa
- L'assistance des permanents locaux, du bureau central américain ou de Kasteel van Velm pendant toute la durée du séjour aux Etats-Unis
- Un rapport de fin d'études et le Progress Report Form
- Assurance maladie accidents
- Le transfert de l'aéroport jusque dans la famille d'accueil

Le programme ne comprend pas

- Les dépenses personnelles
- Examen d'évaluation linguistique
- Les livres scolaires et matériels d'étude
- Les frais de transports sur place
- Assurance annulation
- Transport aérien

High school U.S.A.	
Semestre	€ 8.450
Année	€ 8.950



ANNÉE - SEMESTRE - TRIMESTRE ACADÉMIQUE EN FLANDRE

Formule en famille hôteesse

Ce programme est destiné aux étudiants du secondaire.

Une famille hôteesse est le moyen le plus naturel de se perfectionner vite et bien si vous avez déjà une assez bonne connaissance de la langue. Priorité est donnée à la famille d'accueil sélectionnée qui semblera, après étude du dossier, présenter toutes les qualités permettant de mener l'expérience dans les meilleures conditions.

L'année, le semestre ou le trimestre académique peut donc avoir lieu n'importe où en Flandre. Le choix final de la destination relève de l'opérateur. Nous tenons compte dans la mesure du possible des desiderata de l'étudiant.

Un coordinateur est chargé du suivi de chaque étudiant. Les cours se donnent dans un collège ou athénée proche du lieu d'hébergement.



Flandre famille hôteesse

Trimestre	€ 3.700 - € 4.700
Semestre	€ 6.000
Année	€ 6.500

Le programme comprend

- Frais de gestion de dossier
- Screening de l'étudiant et suivi pendant l'année scolaire
- La sélection de votre établissement scolaire et l'inscription
- Pension complète y compris week-end
- Nos honoraires et ceux du coordinateur local

Le programme ne comprend pas

- Les dépenses personnelles
- Les frais liés aux activités scolaires et extra scolaires (livres, photocopies, excursions, natation, ...etc)
- Les frais de transports
- Les frais médicaux



ANNÉE - SEMESTRE - TRIMESTRE ACADÉMIQUE EN FLANDRE

Formule en internat résidence du château

La résidence du château accueille un nombre restreint d'étudiants durant l'année scolaire. Vous serez scolarisé dans un établissement d'enseignement de la région de Sint-Truiden, Landen : un large choix d'options est possible. Le choix de l'orientation est discuté sur base des aspirations, des moyens, de la motivation et de votre passé scolaire.

Kasteel van Velm propose pour cette formule un **suivi scolaire régulier** et une **aide** à la compréhension des matières.

Le jeune est hébergé dans notre pédagogie active au Château de Velm, du dimanche au vendredi et est suivi dans son apprentissage, par une assistance individualisée ou en petit groupe, durant toute l'année scolaire. L'objectif, en dehors du bien être général de l'élève et de son épanouissement est de pouvoir tirer le meilleur parti de l'enseignement dispensé en classe.

Ce n'est donc pas une formule en marge de l'enseignement classique, mais bien une amplification de cet enseignement, dans le but d'un meilleur vécu scolaire.

Flandre - Résidence du château	
Trimestre	€ 3.700 - € 4.200
Semestre	€ 5.000
Année	€ 5.900



Formule en internat de l'école

L'année académique a lieu dans l'école dans laquelle vous serez scolarisé. Hébergement lié à l'internat de l'école. Les cours se donnent dans un collège ou athénée.

Vous partagerez la vie et les activités de vos condisciples, ce qui vous donnera une multitude de possibilités d'apprentissage de la langue et de partager le mode de vie des jeunes de votre âge.

Une ouverture d'esprit et de la persévérance sont cependant nécessaires pour garantir une intégration harmonieuse.

Flandre - Internat	
Trimestre	€ 3.500 - € 4.000
Semestre	€ 4.500
Année	€ 5.500

Le programme comprend

- Frais de gestion de dossier
- Screening de l'étudiant et suivi pendant l'année scolaire
- La sélection de votre établissement scolaire et l'inscription
- Pension complète du dimanche au vendredi (château)
- Pension complète du lundi au vendredi (internat)
- Nos honoraires et ceux du coordinateur local

Le programme ne comprend pas

- Les dépenses personnelles
- Les frais liés aux activités scolaires et extra scolaires (livres, photocopies, excursions, natation, ...etc)
- Les frais de transports
- Les frais médicaux



ANNÉE - SEMESTRE - TRIMESTRE ACADÉMIQUE EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Formule en famille hôteesse

Ce programme est destiné aux étudiants du secondaire.

Une famille hôteesse est le moyen le plus naturel de se perfectionner vite et bien si vous avez déjà une assez bonne connaissance de la langue. Priorité est donnée à la famille d'accueil sélectionnée qui semblera, après étude du dossier, présenter toutes les qualités permettant de mener l'expérience dans les meilleures conditions.

L'année, le semestre ou le trimestre académique peut donc avoir lieu n'importe où en communauté germanophone. Le choix final de la destination relève de l'opérateur. Nous tenons compte dans la mesure du possible des desiderata de l'étudiant.

Un coordinateur est chargé du suivi de chaque étudiant. Les cours se donnent dans un collège ou athénée proche du lieu d'hébergement.

Communauté Germanophone Famille hôteesse	
Trimestre	€ 3.700 - € 4.700
Semestre	€ 5.000
Année	€ 6.500

Formule en internat de l'école

L'année académique a lieu dans l'école dans laquelle vous serez scolarisé. Hébergement lié à l'internat de l'école. Les cours se donnent dans un collège ou athénée.

Vous partagerez la vie et les activités de vos condisciples, ce qui vous donnera une multitude de possibilités d'apprentissage de la langue et de partager le mode de vie des jeunes de votre âge.

Une ouverture d'esprit et de la persévérance sont cependant nécessaires pour garantir une intégration harmonieuse.

Com. Germanophone - Internat	
Trimestre	€ 3.500 - € 4.000
Semestre	€ 4.500
Année	€ 5.500



Le programme comprend

- Frais de gestion de dossier
- Screening de l'étudiant et suivi pendant l'année scolaire
- La sélection de votre établissement scolaire et l'inscription
- Pension complète y compris week-end (famille)
- Pension complète du lundi au vendredi (internat)
- Nos honoraires et ceux du coordinateur local

Le programme ne comprend pas

- Les dépenses personnelles
- Les frais liés aux activités scolaires et extra scolaires (livres, photocopies, excursions, natation, ...etc)
- Les frais de transports
- Les frais médicaux

Guidance et Soutien Scolaire Kasteel van Velm

Le choix d'étudier dans un cadre adapté à l'apprentissage

La résidence du château accueille un nombre restreint d'étudiants durant l'année scolaire. Vous serez scolarisé dans un établissement d'enseignement de la région d'Hannut - Waremme : un large choix d'options est possible. Le choix de l'orientation est discuté sur base des aspirations, des moyens, de la motivation et de votre passé scolaire.

Kasteel van Velm propose pour cette formule un **suivi scolaire régulier** et une **aide** à la compréhension des matières.

Le centre s'adresse principalement :

- à ceux qui recherchent un cadre sain, propice à l'étude.
- aux jeunes dont les parents ne peuvent garantir d'avoir le temps d'assurer un suivi scolaire régulier.
- aux jeunes en voie de décrochage scolaire

Le jeune est hébergé dans notre pédagogie active au Château de Velm, du dimanche soir au vendredi et est suivi dans son apprentissage, par une assistance individualisée ou en petit groupe, durant toute l'année scolaire. L'objectif, en dehors du bien être général de l'élève et de son



épanouissement, est de ne plus rester à la traîne et de pouvoir dès lors tirer le meilleur parti de l'enseignement dispensé en classe. Ce n'est donc pas une formule en marge de l'enseignement classique, mais bien une amplification de cet enseignement, dans le but d'un meilleur vécu scolaire.



Wallonie - Résidence du château

Trimestre	€ 3.700 - € 4.200
Semestre	€ 5.000
Année	€ 5.900

Le programme comprend

- Frais de gestion de dossier
- Screening de l'étudiant et suivi pendant l'année scolaire
- La sélection de votre établissement scolaire et l'inscription
- Pension complète en résidence du château du dimanche soir au vendredi
- Nos honoraires

Le programme ne comprend pas

- Les dépenses personnelles
- Les frais liés aux activités scolaires et extra scolaires (livres, photocopies, excursions, natation, ...etc)
- Les frais de transports
- Les frais médicaux

INSCRIPTION: Remplissez le formulaire de pré-inscription ci-dessous et renvoyez-le nous dès que possible. Un acompte de 500 € est à verser sur le compte du Kasteel van Velm (CBC 191-3140322-10 ou FORTIS 001-4170288-43) au moment de la réception de la facture de pré-inscription avec la mention "Nom + Prénom + Année académique 2019"

Cet acompte déductible du montant total de la facture sert à garantir la réservation d'une place dans l'établissement scolaire souhaité. Il ne sera pas remboursé si vous décidez de ne pas confirmer votre participation une fois que *Kasteel van Velm* vous aura envoyé la confirmation écrite de l'acceptation de votre demande. Les documents de séjour sont envoyés après réception du solde.

DATES ET DURÉE DU PROGRAMME: la durée du programme est mentionnée pour chaque formule dans la brochure. Kasteel van Velm se réserve le droit d'organiser votre départ avant ou après la date prévue si cela est nécessaire pour la bonne marche des opérations. ..

CHANGEMENT: Pour changer une réservation (par ex. date d'arrivée, accommodation, etc.) jusqu'à au plus 31 jours avant le départ, nous serons obligés de charger des honoraires de 75 €. Après cette date, nous ne pourrions pas garantir la réalisation de la demande. Les frais liés au changement de réservation pourra également excéder 75 €.

ANNULATION : L'inscription devient effective et irrévocable dès le versement correspondant à 10% du montant total + le montant de l'assurance annulation.. Cette assurance annulation vous couvre en cas d'annulation de votre séjour avant la date de départ pour une cause reprise dans l'assurance annulation (raisons médicales, décès, échec scolaire, refus de visa, etc) et après réception par Kasteel van Velm de la confirmation écrite de votre part, accompagnée des pièces justificatives. Attention, aucun remboursement ne sera fait en cas d'annulation pour des raisons autres que celles reprises dans l'assurance annulation. L'assurance annulation ainsi que les frais administratifs pour la livraison expresse de documents concernant le visa ne seront remboursés en aucune circonstance. Dans le cas où nous serions obligés pour cas de force majeure d'annuler le séjour, seuls les montants perçus seront remboursés.

FORME DE PAIEMENT: Par transfert bancaire (toutes les frais bancaires éventuels sont à votre charge) sur le compte du Kasteel van Velm repris sur la facture.

(CBC 191-3140322-10 ou FORTIS 001-4170288-43) de la manière suivante :

- 1) à l'ouverture du dossier, les frais d'ouverture et de gestion de dossier de 500 euro
- 2) un deuxième versement correspondant à 10 % du prix du séjour + le montant de l'assurance annulation
- 3) En date du 1er juillet 2018, un troisième versement pour atteindre 75% du prix du séjour
- 4) le solde avant le 15 août 2018

Sauf stipulation contraire écrite, les factures sont payables dans les 8 jours dès réception. Chaque facture sera considérée comme acceptée dans les 8 jours de son envoi, à défaut de contestation écrite formulée par lettre recommandée. Tout retard de paiement ou paiement partiel entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt de retard de 1 % par mois sur le solde restant dû à partir de la date d'échéance de la facture, chaque mois entrainé étant compté pour un mois entier. Il est de plus expressément convenu que les montants impayés seront augmentés de plein droit et sans mise en demeure préalable d'une indemnité forfaitaire de 10 %, avec un minimum de 50 EUR à titre d'indemnité pour les dommages subis à la suite du paiement tardif. En cas de défaut de paiement d'une de nos factures venue à échéance, *Kasteel van Velm* est autorisé de suspendre, de plein droit et sans mise en demeure préalable, toutes les commandes en cours, sans préjudice de son droit à obtenir une indemnité de la part du client.

ASSURANCE: Tous les participants sont tenus d'être en règle de mutuelle.

RESPONSABILITE : Le participant ou les parents du participant (s'il est mineur) acceptent que ni Kasteel van Velm ni la famille d'accueil ne seront tenus responsables pour toute maladie, perte d'objets personnels ou changement d'ordre personnel survenant avant ou durant le séjour, pour tout dommage ou problème causé par le participant durant le programme, que cela soit arrivé par négligence ou intentionnellement. Les parents du participant (s'il est mineur) ou le participant reconnaissent et acceptent les lois et le code de bonne conduite du pays dans lequel le programme a lieu.

ORGANISATEUR : Kasteel van Velm vzw, siège social: Halleweg 32 3806 Sint-Truiden
Kasteel van Velm n'est pas une agence de voyages au sens de la loi, mais s'occupe entre autre d'échanges linguistiques de jeunes

FORCE MAJEURE : Sans préjudice des obligations relatives au paiement, aucune des parties ne verra sa responsabilité engagée pour l'inexécution ou le retard dans l'exécution de ses obligations en vertu du présent Contrat, si un tel défaut ou retard est dû à des circonstances échappant à son contrôle raisonnable, y compris notamment en cas de catastrophe naturelle, de guerre, d'actes de terrorisme, de mouvements sociaux ou d'insurrection civile.

LITIGES: Toute réclamation doit être introduite par lettre recommandée, ou par mail avec avis de réception, dans les 15 jours ouvrables suivant la découverte par le participant ou de ses représentants légaux d'un élément qui pourrait s'avérer litigieux. Les réclamations faites par téléphone ne sont pas recevables. La signature du formulaire de pré-inscription et le versement de l'acompte lient le participant à ces conditions générales.

KASTEEL VAN VELM - FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION

À RENVoyer À : **KASTEEL VAN VELM HALLEWEG 32 3806 SINT-TRUIDEN BELGIÉ**

VEUILLEZ
JOINDRE DEUX
PHOTOS
RÉCENTES
SVP

DONNÉES PERSONNELLES CONCERNANT L'ÉTUDIANT(E) : NOM : _____ PRÉNOM : _____ ADRESSE: _____ CODE POSTAL: _____ LOCALITÉ : _____ TÉLÉPHONE : _____ / _____ GSM: _____ DATE DE NAISSANCE : _____ SEXE: F / M E-MAIL DE L'ÉTUDIANT(E) : _____ N° DE PASSEPORT : (UNIQUEMENT POUR USA) _____	
TYPE DE SÉJOUR DÉSIRÉ ANNÉE ACADÉMIQUE <input type="checkbox"/> 1 ^{ER} SEMESTRE <input type="checkbox"/> 2 ^{ÈME} SEMESTRE <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 1 ^{ER} TRIMESTRE <input type="checkbox"/>	
LANGUE(S) SOUHAITÉE NÉERLANDAIS <input type="checkbox"/> FRANÇAIS <input type="checkbox"/> ANGLAIS <input type="checkbox"/> ALLEMAND <input type="checkbox"/>	
LOGEMENT FAMILLE D'ACCUEIL <input type="checkbox"/> RÉSIDENCE CHÂTEAU <input type="checkbox"/> INTERNAT ÉCOLE <input type="checkbox"/> (premier choix <input type="checkbox"/> deuxième choix <input type="checkbox"/>)	
TYPE DE COURS _____ _____	
SCOLARISATION _____ _____	
NOM DE L'ÉCOLE FRÉQUENTÉE: ADRESSE : CODE POSTAL - LOCALITÉ : TYPE D'ÉTUDES: CLASSE:	
RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES - LANGUES LANGUE + PROFESSEUR: ANNÉES D'ÉTUDE DE LA PREMIÈRE LANGUE DU STAGE: NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE: NIVEAU SCOLAIRE DANS LA LANGUE : INSUFFISANT <input type="checkbox"/> SATISFAISANT <input type="checkbox"/> ASSEZ BIEN <input type="checkbox"/> BIEN <input type="checkbox"/> TRÈS BIEN <input type="checkbox"/> AVEZ-VOUS DÉJÀ EFFECTUÉ DES STAGES / SÉJOURS DE LANGUES NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> SI OUI, COMBIEN ? :	
ETES-VOUS FUMEUR ? NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	
REMARQUES ÉVENTUELLES (MÉDICALE OU AUTRE) _____ _____	
JE CERTIFIE AVOIR LU, AVOIR COMPRIS ET ACCEPTER LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE KASTEEL VAN VELM AVANT D'AVOIR COMPLÉTÉ CE FORMULAIRE. JE CERTIFIE QUE LES INFORMATIONS REPRISSES DANS LE FORMULAIRE SONT EXACTES. JE M'ENGAGE À VERSER L'ACOMPTE DÈS RÉCEPTION DU BULLETIN DE VIREMENT. _____ _____	
SIGNATURE DU PARTICIPANT PRÉCÉDÉ DE "LU ET APPROUVÉ"	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL SI LE PARTICIPANT EST MINEUR AU MOMENT DE LA SIGNATURE PRÉCÉDÉ DE "LU ET APPROUVÉ"